

après qu'il a été concassé par la brie. L'*écouffoir* est de fer, avec un manche de bois, en forme de couperet: le côté tranchant est fort émoussé pour ne pas couper la filasse.

*ECOUTILLES*, en terme de marine, sont de grandes ouvertures quarrées qui sont aux ports ou tillacs des vaisseaux pour y descendre & pour en tirer les gros fardeaux & les marchandises; chaque *écouille* a son *écouillon*, ouverture plus petite par où les personnes descendent ou montent pour le service du vaisseau, ou pour leurs besoins particuliers.

S'il arrive quelque dommage aux marchandises qui sont dans le bâtiment, faute d'avoir bien fait fermer les *écouilles*, cela est mis au nombre des simples avaries, & comme telles, le navire & le fret tombent sur le compte du maître. Voyez l'article 4 du titre 7 du livre 3 de l'ordonnance de la marine du mois d'Avril 1681.

*ECOUVETTE*: les maçons, tailleurs de pierre, de marbre, fondeurs de grands ouvrages, &c. appellent ainsi un bâton de boulevau, ou une grosse poignée de verges de cet arbrisseau dont ils se servent pour nettoyer dans leur atelier autour de leurs ouvrages... Les bouchers en ont autant sur leur établi pour le tenir propre, à mesure qu'ils dépecent de la viande.

*ECOUVILLON*, ou *PATROUILLE*, longue perche de bois au bout de laquelle sont attachés plusieurs vieux morceaux de linge ou d'étoffe, dont les boulangers & pâtisseries se servent pour nettoyer l'âtre de leur four, avant que d'y placer leur pain, après qu'ils en ont ôté une partie de la braïse avec le fourgon, & rangé l'autre dans la ceinture du four.

*ECRAN*, petit meuble qui sert à se parer de la trop grande ardeur ou de la lumière du feu; il y a des *écrans* à pied qui se tiennent debout devant le feu, d'autres à la main qu'on orne de diverses histoires ou images.

*ECREMER*: c'est ôter la crème du dessus du lait pour en faire du beurre, & l'employer à d'autres usages propres pour la bouche... Les artificiers appellent *écrémoire* un morceau de corne ou de fer-blanc de deux à trois pouces de long & de large, dont ils se servent pour assembler les matières broyées, ou les prendre dans les boîtes où on les conserve.

*ECRENAGE*, en terme de fondeur de caractère d'imprimerie, est l'action pour laquelle on *écène* une lettre; c'est l'*évider* avec un petit instrument nommé *écrenoïr*, en forme de canif, gros par le manche, dont la lame est courte; faute d'*écrenoïr*, on se sert du canif ordinaire. On n'*écène* que les lettres longues, afin que les quadratins, ou espaces, qui séparent les mots, puissent se placer par-dessous.

*ECREVISSES*, poisson crustacé, fait, à-peu-près, comme le scorpion, mais plus gros, & qui a des pattes disposées en manière de serres ou de tenailles; il se nourrit d'herbes, de grenouilles & de cadavres de divers animaux: il y a des *écrevisses* de mer & de rivière: ces deux especes sont encore distinguées en plusieurs autres.

Leur chair nourrit beaucoup; elle produit même un aliment assez solide; elle fortifie: le suc en est adoucissant, & convient particulièrement dans les chaleurs de poitrine, dans la toux, & dans toutes les indispositions qui viennent d'une trop grande âcreté d'humours. La chair des *écrevisses* de

rivière contient un suc huileux & balsamique, propre à nourrir, à humecter & à adoucir les âcretés de la poitrine; mais comme ce suc est d'une nature lente, visqueuse, ces poissons sont un peu difficiles à digérer. Les *écrevisses* de mer se digèrent encore moins facilement, parce qu'elles contiennent, pour l'ordinaire, un suc encore plus grossier; à cela près, toutes les *écrevisses* de mer, les homars, les langoustes, les chevrettes ont les mêmes qualités que les *écrevisses* de rivière.

On mange les *écrevisses* en ragoût, en hachis, en tourtes & en salades; il s'en fait des coulis excellents, & il n'y a point de bonnes bisques où elles n'entrent.

On a donné le nom d'*yeux d'écrevisses* à deux pierres qu'on trouve dans chaque *écrevisse* mâle, immédiatement au-dessous de la tête vers l'estomac; on les fait sécher au soleil, puis on les pulvérise pour les employer; elles agissent en absorbant & en détruisant les pointes des sels acides ou âcres qui causent des maladies, quand ils se rencontrent en trop grande abondance dans le corps. Les *yeux d'écrevisses* sont astringens & dessicatifs; ils adoucissent les humeurs, purifient le sang, provoquent un peu l'urine & arrêtent le cours de ventre, le vomissement & l'hémorragie.

Les *écrevisses* ne se trouvent que dans les ruisseaux qui ne séchent jamais, & où l'eau est vive; elles se retirent ordinairement pendant le jour dans les crônes ou trous souterrains le long des bords, ou bien sous de grosses pierres ou racines d'arbres.

On prend les *écrevisses* à la main, en mettant son bras troussé jusqu'à l'épaule dans l'eau, & cherchant le long du bord, s'il n'y a

point de trous où les *écrevisses* puissent être. Quand on en rencontre, on enfonce la main jusqu'au fond du crône, s'il y en a, on le sent avec les doigts, on les prend par le milieu du corps, & on les jette proprement sur la terre. On prend aussi les *écrevisses* avec des petits filets d'un pied de large, ou une éclisse, qu'on nomme, en quelque pays, un *cazaret*, qu'on attache au bout d'un bâton, & dont on se sert comme du filet, en se promenant le long du bord de la rivière.

*ECRILLE*, clôture faite de barges de travers pour empêcher le poisson de fortir des étangs par les décharges.

*ECRIN*, ou *ECRAIN*, petite boîte ordinairement doublée de velours noir où l'on serre des bagues & des pierreries. Il y a à Paris une communauté des maîtres layettiers & écrainiers. Voyez *Layettier*.

*ECRIRE*, chez les marchands, négocians, banquiers, *écrire sur le journal*, est porter sur ses registres en recette, ou dépense, les différentes parties de débit & de crédit qui se font journellement dans le négoce & qu'on a écrites auparavant sur le brouillon... *Ecrire sur son agenda*; c'est mettre, en forme de mémoire, sur une espece de petit livre ou sur des tablettes, que les négocians exacts ont toujours sur eux, les choses les plus importantes qu'ils ont à faire chaque jour, pour ne les pas oublier... *Ecrire une partie en banque*, c'est, en terme de revirement de partie, *écrire* sur le registre de la banque le nom du banquier, négociant, marchand ou autre, à qui il a été cédé quelque somme, ou partie de banque, pour achat de marchandise en gros, paiement de lettres de change,

ou autrement. Voyez *Revirement de partie*.

ÉCRIRE, signifie aussi faire des dépêches, des lettres missives, ce qui est ordinaire aux personnes qui sont dans le négoce. Voyez *Lettres missives*.

ÉCRIEAU: on donne ce nom au tableau que les maîtres écrivains jurés-experts de la ville de Paris mettent au lieu d'enseigne pour apprendre leur demeure.

ÉCRITOIRE, espece d'étui ou de petite boîte qui renferme tout ce qui est nécessaire pour écrire. Tout le monde sçait ce que c'est qu'une *écritoire d'écolier*, une *écritoire de cabinet* & de bureau... Chez les maîtres jurés charpentiers de Paris, on appelle *écritoire* le lieu où se tiennent leurs assemblées, suivant leurs statuts & réglemens; un des trois tableaux concernant les noms, surnoms, demeures des maîtres jurés, doit être mis dans le lieu de leur assemblée, vulgairement appelé *l'écritoire*, les deux autres, l'un au greffe du parlement, & le dernier à la chambre du présidial du châtelet... On appelle *greffier de l'écritoire*, les officiers qui assistent aux visites, descentes & rapports ordonnés par justice pour les ouvrages de charpente, maçonnerie; ils en dressent, signent & délivrent les procès-verbaux.

ÉCRITURES: les banquiers, négocians, marchands donnent ce nom à tout ce qu'ils écrivent, concernant leur commerce... Il se dit aussi de la maniere de tenir les livres par rapport aux différentes monnoies qui ont cours dans les pays où on les tient; ainsi on dit: *Les livres*, ou *écritures* se tiennent en France par sols & deniers tournois, & en Angleterre, par livres, sols, deniers sterlings, &c. Voyez *Livres*... Les

*Écritures* sont aussi tous les papiers, journaux, registres, passeports, connoissances, lettres, tout ce qui se trouve dans un vaisseau d'écrits qui peuvent donner des éclaircissemens sur la qualité de ceux qui le montent, & sur les marchandises, vivres, munitions, &c. dont est composée la cargaison... Enfin *écritures* se prend encore pour les billets que les banquiers, marchands & autres se donnent réciproquement pour se céder en acquit de lettres de change, ou autres dettes, une partie, ou le tout, en compte en banque.

ÉCRIVAIN: il y a à Paris une communauté des maîtres experts & jurés *écrivains*, gouvernée par un syndic & vingt-cinq anciens maîtres; elle n'avoit point de statuts avant le milieu de dix-septième siècle; ils furent dressés en 1648, & consistent en vingt articles qui furent, sur le vu du procureur du roi, approuvés & homologués par sentence du prévôt de Paris du 28 Septembre de la même année; c'est à la communauté des *maîtres experts & jurés écrivains*, que sont renvoyées les vérifications d'écritures & signatures ordonnées par justice, afin qu'ils examinent les pièces contestées ou soupçonnées de faux, & qu'ils en dressent leur rapport & procès-verbal. Les tableaux des noms, surnoms & demeures des maîtres experts & jurés *écrivains* sont au greffe du parlement, à celui du châtelet, & dans la salle de leur assemblée & aux consuls.

ÉCRIVAIN, est aussi le nom d'un officier ou commis, dont il y a plusieurs dans la marine du roi; il y a des *écrivains du roi*, des *écrivains principaux*, des *écrivains aux constructions*, des *écrivains aux fonderies*, des *écrivains*

*aux classes*, des *écrivains aux hôpitaux*, &c. Ces officiers, ou commis sont pour les vaisseaux de guerre ou pour les flottes royales.

Il y a sur chaque vaisseau marchand un *écrivain* que mettent les négocians à qui il appartient, pour avoir soin & veiller à ce que rien n'en soit ni détourné, ni distiné mal-à-propos. Cet *écrivain* a un registre, ou journal paraphé, par première & dernière page, de la main d'un officier de l'amirauté du lieu où il part, s'il y en a, sinon par deux des principaux intéressés au navire.

Ce registre doit contenir un inventaire exact & détaillé de tout ce qui compose le chargement d'un vaisseau, comme agrès, apparaux, armes, vivres, munitions, marchandises... Sur ce même registre *l'écrivain* met le nom des passagers, s'il y en a, le fret ou nolis dont ils sont convenus, le rolle des gens de l'équipage, leur âge, leur qualité, gages & appointemens, les achats pour le navire depuis le départ, les ventes des marchandises, soit en argent, soit par échange, les consommations des vivres & munitions, en un mot, tout ce qui concerne la dépense du voyage.

Il n'arrive rien, & ne se fait rien sur un vaisseau marchand, dont un *écrivain* exact ne doive charger son registre, car en cas de besoin, il peut faire foi en justice; c'est lui qui fait la fonction de greffier dans les procès criminels, & de notaire pour recevoir les testamens de ceux qui meurent dans le vaisseau, & dresser l'inventaire de leurs effets; vingt-quatre heures après le retour du navire, *l'écrivain*, pour éviter toute fraude & surprise, est obligé de remettre au greffe de l'ami-

Tome II.

rauté toutes les minutes desdites informations, testamens & inventaires, & il ne doit pas quitter le vaisseau que le voyage ne soit achevé, à peine de perdre ses gages ou d'une amende arbitraire.

Sur les bâtimens qui ne sont pas assez importans pour pouvoir porter la dépense d'un *écrivain*, le maître ou le pilote fait la fonction d'*écrivain*... On donne aussi le nom d'*écrivain* à ceux qui, dans Paris, écrivent pour le public, dressent des mémoires, font des copies, des doubles de compte pour les marchands, négocians & banquiers, dont les commis sont trop chargés d'ouvrages pour s'amuuser à copier & mettre au net ceux qu'ils ont dressés; ces sortes d'*écrivains* ne sont que de vrais *copistes*, tels que les nomment les gens de lettres & les auteurs qui s'en servent.

On donne enfin le nom d'*écrivain* à ceux qui ont des *échopes*, ou *bureaux* dispersés dans les quartiers de Paris, & dont le premier établissement s'est fait aux charniers des Innocens; ces gens écrivent tout ce qu'on leur diste, & copient tout ce qu'on leur donne; ils sont les *écrivains* du peuple, du domestique, & de tous ceux, dit-on, qui ont besoin de faux extraits, soit de baptême, soit de consentement de mariage, soit d'enterrement, &c.

ÉCROU, ou ÉCROUE; c'est une pièce de bois, de fer ou de métal, qui a un trou dans lequel on fait entrer un vis... Les ferruriers, maréchaux, tailleurs, ou autres ouvriers qui travaillent le fer, ou autres métaux, disent *écrouir*, ce qui signifie battre le métal froid à l'enclume pour le condenser & le rendre plus ferme... Les monnoyeurs disent aussi *écrouir*, en parlant des espèces

F

d'or, d'argent ou de cuivre qui sortent du moulin & qui sont endurcis par l'effort du balancier... Ainsi l'*écrouissement* est la fermeté & l'endurcissement que les métaux acquièrent pour avoir été longtemps battus à froid.

ECROU, se dit aussi de l'acte par lequel un geolier, ou concierge, est chargé d'un prisonnier. Les écrous doivent être écrits sur le registre de la geole, & signés de l'officier qui a fait la capture; la forme dans laquelle ce registre doit être tenu est prescrite par l'article vingt-deux de l'arrêt du règlement des prisons de Paris du 18 Juin 1717.

ECRU, se dit des soies & des fils qui n'ont point été *décroués*, ni mis à l'eau bouillante: on appelle *toiles écrués*, celles qui n'ont pas été mouillées; les belles étoffes de soie sont faites de soies cuites, & les petites de soie écrué; il n'est pas permis aux ouvriers de mêler la soie *écrué* avec la soie *cuite*, ni de se servir de toile *écrué* pour doubler, parce que ces fortes de toiles *écrués* se retirent, quand elles ont été mouillées.

ECU, pièce de monnaie, ainsi appelée, parce qu'elle est chargée de l'*écu* de France, de l'*écu* des armoiries de nos rois; l'*écu* de France d'argent vaut soixante sols: on l'appelle *écu blanc*; il est à quelque chose près la même chose que le *patagon*, la *réale*, la pièce de huit, & la *richedalle*: on a augmenté de tems en tems le prix de l'*écu*; en 1702, au mois de Juillet, il valoit soixante-seize sols: en 1726, au mois d'Octobre, & depuis environ 1715, il étoit du poids d'un once, & il valoit cent sols. Sous Henri III en 1577 on comptoit par *écus*, sous Henri IV, vingt ans après, on comptoit par livres.

ECUELLE, ustensile de cuisine que tout le monde connoit; il y en a d'argent, de vermeil doré, couvertes, d'étain, de fayance, &c.

ECUISSER, en terme des eaux & forêts, se dit des arbres qu'on éclatte en les abattant. L'ordonnance veut qu'on abatte les bois à coups de coignée à fleur de terre sans les *écuisser* ni les éclater.

ECULON, espece de grande écuelle de fer-blanc dont les criers se servent dans le blanchissage pour porter la cire dans les moules.

ECUME de mer, plante spongieuse qu'on trouve dans la mer ou sur les rivages; il y en a de cinq fortes, selon Dioscoride, la premiere est verte, pesante & ressemble à une éponge, âpre au goût, & d'odeur du poisson.

La seconde aussi semblable à une éponge, mais trouée, caverneuse & legere à l'odeur de la mousse de mer; ces deux especes sont bonnes aux dartres, à la gratelle, & pour embellir la peau.

La troisieme est faite en forme de petits vers, mais elle est plus rouge que les autres: on l'appelle *alcyonium mylissianum*; elle est la plus subtile de toutes, bonne à ceux qui ont difficulté d'uriner, aux graveleux, au mal de reins, à l'hydropisie, & au mal de rate.

La quatrieme ressemble à la laine grasse, elle est fort legere & a plusieurs cavités; elle a les mêmes propriétés que la troisieme, mais elle est plus foible en ses opérations.

La cinquieme est faite en façon de champignon, & n'a aucune odeur; elle est la plus chaude de toutes, c'est pourquoi elle est propre à brûler le poil & à blanchir les dents.

ECUME, excrément leger qui sort des liqueurs, quand elles sont

agitées; il se dit aussi des immondices que les liqueurs, échauffées par le feu, poussent sur leur superficie, & encore de celles qui sont sur les métaux qui sont en bain. . . . .

Ecume d'argent, c'est la litharge d'argent. Voyez *Litharge*. . . . .

Ecume de plomb; c'est une espece d'émail de diverses couleurs produit par la fumée du plomb. Voyez *Plomb*. . . . .

Ecume de fer, c'est le mâche-fer. Voyez *Fer*. . . . .

Les distillateurs ont aussi diverses écumes, comme celles du sel & du nitre. Voyez ces mots.

ECUMER, en fauconnerie, se dit quand l'oiseau passe sur le lièvre ou sur la proie sans s'arrêter.

Ecumer la remise, c'est quand il passe sur la perdrix qu'il a poussée dans le buisson; il se dit aussi quand l'oiseau épie le gibier que les chiens levent pour courir dessus.

ECUMEUR de mer, homme qui exerce la piraterie, qui prend les vaisseaux amis & ennemis. Voyez *Pirate*.

ECUMOIRE, ustensile de cuisine qui sert à écumer. Les fondeurs de métaux & plusieurs autres artisans & ouvriers donnent le nom d'*écumoire* à plusieurs outils, dont quelques-uns n'en ont que le nom, & qui ne ressemblent en rien à l'*écumoire* de cuisine. . . . .

L'*écumoire* des fondeurs de caractères d'imprimerie est de fer & très-petite, n'ayant au plus que deux pouces de diametre: sa queue, qui est de fer, en a huit ou dix de longueur; les ouvriers s'en servent pour ôter, de dessus la fonte, la scorie; c'est la crasse qui s'y forme.

ECURER le chardon, en terme de manufacture de lainage; c'est ôter la bourre-lanisse qui s'est fourrée dans les bosses du chardon vif, dans le tems que l'ouvrier laigneur

ou éplaigneur a lainé l'étoffe sur la perche; l'*écuration* du chardon se fait avec un petit instrument nommé *curette*.

ECUREUIL, ou PETIT-GRIS, animal qui fournit une forte fourrure fort estimée chez les pelletiers; il s'en fait un grand commerce.

ECUREUR de puits, ouvrier qui nettoye les puits, les citernes, les lieux communs, les égouts, &c. Le véritable nom est *vuidangeur*. Les *vuidangeurs* composent à Paris une des communautés des arts & métiers. Voyez *Vuidangeur*.

ECURIE, lieu où on loge les chevaux. Une *écurie*, pour être bonne, ne doit être ni trop chaude, ni trop froide; ces deux extrémités sont préjudiciables aux chevaux; il ne faut pas aussi qu'elle soit trop humide; il n'y a rien qui leur perde plus les pieds que l'humidité; elle doit être garnie de tous les meubles qui les regardent, comme d'un ratelier, d'une bonne mangeoire, d'étrille, de brosse, de peignes, d'épouffettes, d'une éponge, d'un feau, de fourches de fer, & d'autres ustensiles qui conviennent: les belles *écuries* sont voutées; une *écurie* simple est celle qui n'a qu'un rang de chevaux: une *écurie* double a deux rangs de chevaux, avec un passage au milieu. Dans une maison de campagne, l'*écurie* des chevaux doit être proche la grange, sur laquelle seront les greniers pour y placer le foin: les valets qui ont soin des chevaux doivent avoir leur lit dans l'*écurie*, & avoir autour d'eux, accrochés à la muraille, les selles, les sellettes, les trains, les mancilles, & enfin tout ce qui est nécessaire à des chevaux de selle, de charge & de labourage.

**ECUSSON**, en terme de jardinage, maniere de greffer; il y a deux sortes d'*écusson*, l'un à *œil poussant*, l'autre à *œil dormant*: on greffe en *écusson à œil dormant*, dans le mois d'Avril, & l'*écusson à œil poussant* se fait en Juillet, Août & Septembre. Voyez *Greffer*. L'instrument avec lequel on greffe en *écusson*, nommé *écussonnoir*, est un petit couteau pointu qui a au bout de son manche une espece de spatule dont on se sert pour l'opération de la brèche en *écusson*: il a pris son nom de son usage. . . . Les ouvriers appellent *écusson*, ces platines de fer qui servent à orner les heurtors des portes, les boutons, les entrées des serrures.

**ECUYER**, chez les vigneron, signifie un bourgeon qui croît au pied d'un *sep* de vigne: les vigneron disent, il n'y a que l'*écuyer* qui a donné cette année. Ce bourgeon, quelquefois, est une petite ressource, lorsque par malheur la gelée a surpris les vignes.

**ECUYER dans une grande maison**, est un homme qui commande à tous les gens de livrée, qui a inspection sur les écuries, les chevaux & les équipages, qui veille à ce que tout soit en bon état, & qu'il n'y manque rien. Les cochers, les palfreniers, le maréchal, &c. reçoivent de lui les ordres, tant pour le service, que pour l'entretien des voitures & les provisions de paille, de foin & d'avoine.

**ECUYER de cuisine**, est le chef de cuisine qui a des cuisiniers sous ses ordres, qui règle les repas, fait piquer les viandes, les assaisonne, fait & goûte les jus & les sauces, dresse les plats & fait servir, & l'*écuyer de bouche* est celui qui range les plats sur la table de l'office.

**EDERDON**, ou **EDREDON**, espece de duvet très-fin qui vient du Nord, particulièrement des deux Laponies Suédoise & Danoise; c'est la plume la plus courte de ces oiseaux de proie qui se nomment *gerfaux*, ou *faucons*, on la leur tire du col, du ventre, & de dessous les ailes, de la maniere que l'on fait en France le duvet des oies. Ce riche duvet est très-leger & très-chaud, & s'enfle facilement quand il est à l'air & qu'il n'est point comprimé, ensorte qu'on peut tenir, dans une seule main, de quoi en faire un couvrepied, ou une couverture raisonnable; on en fait des robes de chambre & des jupons de femmes piqués. Voyez *Duvet*.

**EDULCORER**, en terme de chymie; c'est adoucir quelque matiere empreinte de sels, par le moyen de l'eau commune.

**EFFANER**, **EFFEULLER**, ou **EPAMPER le bled**, c'est rompre ou couper les feuilles qui pendent au tuyau, ou maître grain, qui rapporte les épis où sont les grains de bled. *Effaner* est la même chose qu'*effeuiller*, qui se dit des arbres qu'on dépouille de leurs feuilles en tout & en partie. On *effeuille* les *pêchers*, lorsque les *pêchers* commencent à mûrir, parce que les feuilles du *pêcher* empêchent ces fruits de parvenir à une entière maturité. On *effeuille* aussi les poiriers, sur-tout les bons chrétiens d'hiver, afin de leur faire prendre un beau coloris, comme aux *pêchers*; mais il faut user de prudence quand on fait ce travail, c'est-à-dire, ne le faire sur les *pêchers* que petit à petit. On *effeuille* ces arbres, en coupant les feuilles qui ombragent leurs fruits avec des ciseaux, & par la moitié de la queue.

**EFFAUFILER**, en terme de rubanier; c'est tirer avec la main

quelques fils de la trame d'un ruban, par le bout où il est entamé, pour en connoître l'ouvrage & la bonté.

**EFFAUTAGE**, dans le commerce de bois. On appelle ainsi le merrain de rebut. Voyez *Merrain*.

**EFFECTIF**, *payement effectif*; c'est celui qui se fait véritablement ou en deniers comptans, ou effets équivalens.

**EFFERVESCENCE**, en terme de chymie, ébullition d'une liqueur sans séparation de ses parties; & demeurant après l'ébullition la même qu'elle étoit auparavant.

**EFFETS**, se dit des biens meubles, immeubles, & autres, qu'une personne possède, particulièrement de ceux que les marchands & négocians acquièrent dans leur commerce. On distingue ordinairement les *effets* des marchands en trois classes qui sont, des *bons effets*, des *mauvais effets*, & des *effets douteux*; c'est de tous ces effets dont, par l'ordonnance de 1673, ils sont tenus de faire l'inventaire, ou le recollement tous les ans.

**EFFILÉ**, linge dont on se sert pour le deuil, ce sont des vraies franges ou campanes de fil que l'on coud autour des manchettes de mousselines unies; les maîtres frangiers font & vendent ces franges; les lingers, ou autres ouvrières, les montent sur les toiles. *Effiler*, c'est ôter quelques fils du tissu d'une toile, d'une étoffe; les tailleurs & tapissiers, pour empêcher que les étoffes legères, comme les taffetas, étamines, camelots, &c. ne s'*effilent* après qu'ils les ont taillés, en coutume de les bougier, c'est-à-dire d'en arrêter les fils en les collant les uns avec les autres avec la cire d'une bougie allumée. . . . *Effiler*, en terme de jar-

dinage, est la même chose qu'*aille-ronner* les artichaux, c'est ôter leurs *ailletons* ou les nouvelles productions qu'ils font.

**EFFIOLER**, c'est ôter la *fiolle* des bleds, c'est-à-dire, leur feuille; cette production qui sort d'abord de terre, après que le bled est levé, & que par corruption on appelle *fiolle* au lieu de *feuille*. On *effiole* les bleds dans les bonnes terres, lorsqu'avant l'hiver ils pouffent avec trop de vigueur. Le mot *effiole* n'est usité que dans quelques provinces.

**EFFLEURER des peaux de mouton, de chèvre, de bouc, &c.** c'est après qu'elle a été planée, lavée à la rivière, en enlever la fleur ou superficie du cuir, du côté où étoit le poil ou la laine, pour la rendre plus douce & plus maniable; cette façon se donne sur le chevalet avec l'instrument que l'on nomme *couteau à effleurer*. . . . *Effleurer*, en jardinage, c'est ôter les fleurs d'une tulipe, d'une anémone, d'une rose, &c.

**EFFONDRE**, se dit, dans les manufactures de lainages, des draps, & autres étoffes de laine qui ont été extraordinairement tirés à la rame, ou lannés trop à fond avec le chardon sur la perche; ainsi l'on dit, Ce drap est trop *effondré*, pour dire que le fond en est foible, lâche, altéré. C'est un grand défaut à un drap que d'être *effondré*.

**EFFONDRER**, en terme de jardinage, se dit de la terre où l'on veut planter des arbres; c'est la fouiller d'environ trois pieds pour en ôter celle qui peut être mauvaise, aussi bien que les pierres & les gravois, s'il y en a. On *effondre* ordinairement la terre dans les lieux où l'on juge, à-peu-près, que les arbres, ou autres plantes qu'on y mettroit,

feroient douter de leur fécondité. Les termes de *fouiller* ou de faire des *tranchées*, sont plus en usage que celui d'*effondrer*. . . . *Effondrer*, en cuisine, se dit des volailles & du poisson qu'on vuide, qu'on prépare pour manger quand on leur ôte la poche, le gésier, &c. Le terme *vuider* est plus usité.

**EFFOUIL**, terme de coutume, qui signifie la part, ou la portée du bétail. . . . Et *Effouil*, autre terme de coutume, est le profit qui provient du bétail, comme le lait, la laine.

**EFFRITER**, avec le pronom personnel, s'*effriter*, se dit de la terre qui s'use, s'épuise, devient stérile. On met de nouvelles terres, ou amplement de fumier sur les terres *effritées*.

**EGALURES**, en fauconnerie, ce sont des mouchetures blanches qui sont sur le dos de l'oiseau.

**EGANDILLER**, terme dont on se sert en Bourgogne pour signifier ce qu'on entend ailleurs par *étalonner*, c'est-à-dire, marquer des poids ou des mesures, après les avoir vérifiés sur les étalons.

**EGARDÉ, EGARDÉE**, en terme de manufactures; une pièce *égarde*, est celle qui a été visitée & marquée par les *Egards*. L'article 210 du règlement de la fayetterie d'Amiens, défend aux teinturiers de donner au foulon aucune pièce qui n'ait été *rechinée* & *égarde*, c'est-à-dire, lavée & plombée. . . . Les noms *égarde*, *égarde* ne sont guères en usage que dans la fayetterie d'Amiens, où les jurés des communautés sont appellés *égards*, c'est ce qu'on appelle ailleurs *maîtres*, *gardes*, *jurés*; ce sont eux qui vont en visite chez les fabriquans & foulons, & qui se trouvent certains jours aux halles pour examiner les étof-

fes de laine mêlée de soie, de fil, & d'autres matières qui se font dans la fayetterie, & ils voient si elles sont fabriquées en conformité des réglemens. Ces *égards* sont choisis & élus par les marchands ou maîtres de leurs communautés. . . . On nomme *égards-ferreurs* ceux qui apposent le plomb aux étoffes; il y a des *ferreurs*, *fayetteurs* en blanc, d'autres en noir, & d'autres en guelde. Les premiers prennent leurs noms des halles où ils ferment les étoffes; les autres de ce qu'ils ferment chez les teinturiers.

**EGAYER**, en terme de jardinage; c'est ôter les branches qui rendent un arbre confus & étouffé dans le milieu. *Egayer* un buisson ou un arbre de tige, c'est le tailler de maniere que d'un coup d'œil on puisse juger de sa beauté: on le dit aussi des espaliers, & *égayer* un arbre en espalier, c'est l'épauler si proprement que les branches soient également partagées des deux côtés, & qu'il n'y en ait pas plusieurs ensemble, mais que chacune soit attachée séparément & à des intervalles égaux.

**EGLANTIER**, espece de rosier sauvage qui vient le long des chemins & dans les bois; son fruit s'appelle *grate-cu*; on en fait une conserve assez connue sous le nom de conserve de *cynorodon*. On prétend que les fleurs de cet arbrisseau sont souveraines pour les chiens enragés. Une haie d'*églantier* peut avoir trois à quatre pieds de haut, & est excellente pour tenir un clos fermé, ou un jardin de village: les fleurs de l'*églantier* sont purgatives, le syrop qu'on en prépare est astringent.

**EGOGER**, en terme de tanneur; c'est ôter avec le couteau tranchant, les extrémités super-

flues d'une peau de veau, comme sont les oreilles, le bout des pieds & de la queue.

**EGOUT**, se dit des canaux par où se déchargent les immondices des villes. . . . *Egout* est une fertitude acquise à un héritage qui lui donne droit de faire passer les eaux pluviales sur un héritage voisin. . . . *Egout*, parmi les couvreurs, se dit des tuiles & des ardoises qui avancent en failles au-delà de l'entablement par où s'égouttent les eaux pluviales pour les jeter loin du mur de face. . . . *Egout*, enfin, en terme de miroitier, est une table de bois sans chassis, sur laquelle les ouvriers mettent la glace vingt-quatre heures après qu'elle a été étamée pour en faire *égouter* le vis-à-vis. Cette table proportionnée aux glaces du plus grand volume, a des crochets de fer à chaque encognure qui servent à l'élever & à la tenir suspendue diagonalement, c'est-à-dire, en penchant autant, & si peu qu'il est nécessaire pour l'écoulement de ce minéral. . . . On *égoute* la glace en deux différens tems, premierement dans le moment qu'elle vient d'être mise sur le vis-à-vis, & qu'on l'a arrêtée avec les boulets de canon, ce qui se fait en retirant un peu les coins qui tiennent la pierre de lierre de niveau sur l'établi, en second lieu, vingt-quatre heures après qu'elle est étamée en l'ôtant de dessus la pierre, & la portant sur la table de l'*égout*.

**EGOUTTER**, chez les chapeliers, est la façon que l'on donne à un chapeau avec la pièce de cuivre, lorsqu'au sortir de la foule, & encore tout chaud & tout mouillé, on le met sur la forme de bois pour le dresser & enfoncer avec la ficelle. . . . *Egoutter*

la chandelle, c'est, en terme de chandelier, la mettre sur l'établi après chaque plaigneure qu'on lui donne, afin qu'elle s'y sèche, & que le suif se prenne & se durcisse. L'*égouttoir* des chandeliers est une longue auge de bois, dont les bords peuvent avoir quatre à cinq pouces environ qu'on place au dessous de l'établi: on y met *égouter* les chandelles plongées après chacune des trois premières couches de suif qu'on leur donne. *Egouttoir*, chez les cartoniers, sont des ais assemblés les uns contre les autres, mais non pas joints tout-à-fait, sur lesquels on met les formes à carton après qu'elles ont été dressées; ces ais sont quelquefois troués de distance en distance.

**EGRAINÉE**, se dit des pièces d'étoffes qui ne sont point emballées. Ce terme n'est guères d'usage que dans la province du Berri.

**EGRAPPER**, c'est ôter la grappe du raisin, ce qui se fait dans la tige ou autre vaisseau, à mesure qu'on y apporte le raisin pour être foulé, ou quand on le jette dans la cuve.

**EGRATIGNER**, terme de découpeur, ce qui se fait avec de petits fers coupans dont on se sert pour *égratigner* les rubans plains, les tabis, les taffetas & les satins; avec ces fers tranchans on forme dessus divers ornemens.

**EGRAVILLONNER**, en terme de jardinage, se dit des arbres qu'on leve en motte, après en avoir tout autour, & au-dessous, retranché la motte environ de deux tiers, pour lors, avec la pointe de la serpette, ou quelque morceau de fer pointu, on retire, d'entre les racines, un peu de la terre qui y étoit, afin que ces racines de trouvant ensuite garnies d'une terre

nouvelle, puissent profiter des fels qui y sont contenus, & par ce moyen prendre une nouvelle vigueur.

EGRENER, c'est faire tomber la graine d'une plante, la graine d'un épi, d'une gouffe: on *egrene* les raisins, les groseilles, les cerises, le bled, les laitues, les épinars, les autres herbages qui sont montés à graine.

EGRISER, en terme de lapidaire, se dit des diamans bruts qu'on frotte l'un contre l'autre après qu'ils ont été mastiqués aux bouts de deux boutons suffisamment gros pour pouvoir les tenir à la main, ce qui se fait pour ôter ce qu'il y a d'imparfait & de rude sur la superficie des pierres; c'est de la poudre qui sort des diamans qu'on égrise, dont on se sert pour les tailler & les polir sur la roue de fer avec l'huile d'olive. Les lapidaires nomment *égrisoir* la petite boîte qui reçoit la poudre qui sort des diamans, lorsqu'ils les égrisent.

EGRUGEOIR, ustensile de cuisine dont on se sert pour égruger le sel; c'est une espece de petit vase sans anse, rond, creux, large, plus par le haut que par le bas, avec un pilon duquel on se sert pour écraser le sel.

EGRUNS, fruits égruns & savoureux; c'est ainsi que sont appelés dans les lettres patentes & statuts des maîtres marchands fruitiers de la ville de Paris, les marchandises qu'il leur est permis de vendre, ce qui, outre les fruits doux & aigres, comme les pommes, les châtaignes, les poires, les citrons, &c. comprend encore le beurre, les œufs & les fromages. Voyez *Fruittier*.

EGYPTIENNE, étoffe mélangée de poil, de fleur et de laine, que le règlement de 1667 met

du nombre des fatins de Bruges; des damas casarts, des légatines, &c. Elle ne peut avoir moins de demi-aune moins un seizième de large, mais il est permis d'en faire d'une demi-aune entière, & même d'une demi-aune un seizième.

HERBER, en jardinage; ce mot se dit dans le même sens que *farcler*, mais ce dernier est plus usité. Voyez *Sarcler*.

HOUPER, en terme des eaux & forêts, éhouper un arbre, c'est en couper la tête.

EIGNES: les Champenois appellent ainsi les raisins tirés de dessus le pressoir, ou le marc des raisins.

ELAGUER, EMONDER, c'est retrancher les branches superflues d'un arbre, qui empêchent qu'il ne profite: cela se dit proprement des arbres de tiges dans lesquels on retranche les branches superflues qui pourroient rendre la tige défectueuse & nuire à tout le corps de l'arbre, en consumant inutilement la substance dont les branches fécondes ont besoin. On *Elague* les arbres qu'on veut faire monter pour devenir arbres de belle tige; pour cet effet on leur ôte toutes les grosses branches qui, sortant de l'étendue de la tige, consumeroient une partie de la sève: au lieu qu'elle doit monter à la tête pour allonger & fortifier l'arbre. Les arbres fruitiers à pleins vents veulent être *élagués* les deux ou trois premières années qu'ils sont plantés, afin que les productions inutiles n'absorbent point une sève qui doit nourrir la tête de ces arbres.

On *élague* les arbres plantés en allées ou dans des salles de verdure; on en agit de même à l'égard de tous les autres arbres qui forment des allées ou des avenues, afin d'en élever la tige & qu'elle soit plus belle.

ELAN, animal sauvage à quatre pieds, du genre du cerf qui est l'alcé des anciens: on en trouve en Pologne, en Prusse, en Suède, en Norvege & en Canada; il a la tête grosse, il est chargé de longs poils jusqu'aux épaules; sa couleur est ordinairement grise & blanchâtre; ses cornes sont semblables à celles du daim; il en change tous les ans, sa femelle n'en a point; il a les jambes longues. L'ongle de l'*élan*, connu sous le nom d'*ungula alces*, est un spécifique contre l'épilepsie.

ELANCÉ, en terme de jardinage, se dit des branches qui sont longues & peu grosses, à proportion de leur longueur, & entièrement dégarnies d'autres branches: c'est un défaut à un arbre que d'y voir des branches élançées.

ELAPHOBOSCHUM, nom qu'on a donné au panais sauvage, à grandes feuilles, parce qu'on dit que les cerfs se guérissent de la morsure des bêtes venimeuses, en mangeant de cette herbe.

ELASTIQUE, corps élastique, est celui que le choc & la compression font changer de figure, & qui, après le choc & la compression, reprend, du moins tend à reprendre la figure qu'il vient de perdre. Les molécules, dont ces sortes de corps sont composés, doivent être en même tems flexibles & roides; sans cette flexibilité les corps élastiques ne se comprimeroient jamais, & sans cette roideur ils ne reprendroient pas leur première figure. Voyez le *Diction. de physique*.

ELATCHES, étoffe des Indes soie & coton; leurs longueurs sont depuis quatre aunes jusqu'à douze, & leur largeurs régulièrement de trois quarts.

ELATINE, espece de linaira, dont les feuilles sont presque ron-

des, rudes, velues, & quelquefois un peu découpées. Cette plante croît dans les terres labourées, & parmi les bleds, les feuilles pilées & appliquées avec griottes sèches sont bonnes pour les fluxions & inflammations des yeux.

ELAVÉ, poil élavé, est un poil molasse & blaffart en couleur de bête à chasser & à chiens; cette couleur est une marque de foiblesse en eux,

ELECRISION, plante qui croît dans les prés maigres & lieux non cultivés, elle fleurit en Juin. Ses sommités bues dans du vin sont bonnes contre la piqûre des serpens, la sciaticque, les ruptures, &c. Ses feuilles mises dans les garde-robes préservent les habits des vers.

ELECTION: on nomme *élection* une juridiction composée d'officiers qui connoissent des différends touchant les tailles, subsides, aides & autres impôts qui se levent sur les peuples. . . . . Les officiers d'*élection* connoissent aussi de matieres criminelles en cas de rebellion contre les officiers des aides & autres préposés au recouvrement des tributs. La contrebande est aussi une matiere de la compétence des *élections*. Voyez la *Jurisprudence actuelle* de M. Denifart.

ELECTRICITÉ en physique & histoire naturelle, qualité, vertu des corps qui en attirent d'autres & les repoussent, comme fait l'ambre. L'*électricité* se manifeste principalement de deux manieres, 1<sup>o</sup>. par des mouvemens alternatifs auxquels on a donné les noms d'*attraction* & de *répulsion*, 2<sup>o</sup>. par une espece d'inflammation qui prend différentes formes, & qui a différens effets suivant les circonstances; ces deux signes ne vont pas toujours ensemble; le premier

s'aperçoit plus communément que l'autre : le dernier annonce toujours une forte *électricité*.

Depuis environ cinquante ans, les plus grands physiciens se sont occupés à chercher les causes de l'*électricité*. Plusieurs ont donné leurs découvertes comme de pures conjectures. Voyez l'ouvrage de M. l'abbé Nollet sur l'*électricité*, ou le *Dictionnaire de physique*.

ELECTUAIRE, médicament composé de poudres & d'autres drogues incorporées avec du miel ou du sucre : on fait des *électuaires* de fruits pour exciter l'appétit, pour arrêter les hémorrhagies & le cours de ventre.

ELEGIR, chez les menuisiers, c'est pousser à la main un panneau, une moulure, un compartiment, &c.

ELEMY, espece de gomme ou de résine blanche tirant sur le verdâtre qui, par le moyen de l'incision, découle du tronc & des grosses branches d'un espece d'olivier sauvage. Cet arbre croit dans l'Ethiopie & dans l'Arabie heureuse, & est médiocrement haut : la gomme *élémy* est apportée en pain de deux à trois livres, la meilleure vient de Marseille & d'Hollande, elle est sèche, molle, d'un blanc verdâtre, d'une odeur douce & agréable, elle passe pour un baume naturel, souverain à la guérison de toutes sortes de plaies : on l'emploie dans la composition du baume d'Arcœus.

On contrefait cette gomme avec du galipot lavé dans de l'huile d'aspic moyenne, mais la mauvaise odeur & la couleur trop blanche de cette résine falsifiée suffisent pour découvrir la friponnerie : on appelle cet *élémy* artificiel, *élémy* de l'Amérique.

ELEPHANT, animal monstrueux, le plus grand des quadru-

pedes, qui naît sur les côtes d'Afrique, & dans les grandes Indes : ce sont les dents ou plutôt les défenses de cet animal qu'on nomme *ivoire*, & dont on fait un grand commerce. Voyez *Ivoire*.

ELEVATION des eaux : l'eau remonte presque aussi haut que l'endroit d'où elle part, ainsi pour connoître quelle hauteur auront des jets d'eau, il n'y a qu'à niveler la côte depuis le réservoir jusqu'à l'endroit où on veut placer le jet d'eau ; l'éloignement du réservoir ne fait perdre au jet d'eau qu'environ un pied par cent toises de distance ; pour élever les eaux, sur-tout dans les pays plats où il faut recourir aux rivières & aux étangs, on se sert de pompes foulantes ou aspirantes, à bras & à cheval, de moulin à eau & à vent. Voyez *Jet d'eau*.

ELEVER, en terme de jardinage, c'est cultiver, nourrir, soit plante, soit animal, & en avoir soin : on dit, voilà des tulipes, des oeillets que ce jardinier a élevés de graine.

ELEVES ; c'est parmi les peintres, sculpteurs & graveurs de l'académie royale de peinture, ce qu'on appelle *apprentif* dans la communauté des maîtres peintres, sculpteurs & graveurs de Paris. Les *élevés* des académiciens ont tous les mêmes droits, privilèges & prérogatives que les apprentifs des maîtres peintres pour la réception à la maîtrise de cette communauté.

ELITE : on dit, parmi les marchands, des *soies d'élite* ; les marchandises d'*élite* sont les plus chères. . . *Eliter* se dit aussi parmi les marchandes des halles de Paris, en parlant de leurs paniers de cerises, de groseilles, de prunes & autres fruits qu'elles exposent en vente : elles disent, Vous *élitez* ma marchandise.

ELIXIR ; c'est une teinture ou essence, tirée en même tems de plusieurs mixtes. On considère deux choses dans la préparation des *elixirs*, la substance des matières à extraire, & le moyen dont on se sert pour faire l'extraction. Voyez les différentes sortes d'*elixir* dans *Chemel*.

ELIZER une pièce de drap, c'est la tirer par ses lisieres ou par sa longueur, pour la mieux étendre. On dit plus ordinairement *liser*. Voyez ce mot.

ELLEBORE, nom donné à une plante médicinale, dont deux especes le blanc & le noir. On compose de la racine de l'*ellebore* blanc un sternutatoire pour décharger le cerveau : les maréchaux s'en servent pour guérir le farcin aux chevaux, & les bergers la galle des brebis. L'*ellebore* dont on se sert à Paris croît dans les montagnes du Dauphiné & de la Bourgogne : il en vient aussi de Suisse, & quelquefois par la voie d'Angleterre. L'*ellebore* blanc a sa racine blanchâtre, remplie de longs filamens de la même couleur. L'*ellebore* noir a la racine brune, garnie de petits filamens : l'on apporte seulement les racines de l'un & de l'autre *ellebore* qu'il faut choisir grosses & belles, garnies de gros filamens, celles du blanc de couleur tannée au-dessus, & blanches en-dedans, & celles du noir, noires en-dedans, & grises en-dedans, bien sèches, bien nettes & d'un goût âcre & désagréable.

ELLEBORINE, plante dont plusieurs especes ont les feuilles semblables, en quelques manieres, à celles de l'*ellebore* blanc, d'où vient le nom générique d'*elleborine* ; cette plante se trouve dans les lieux montagneux & ombrés,

geux, elle est vulnérable & détersive ; étant prise intérieurement : elle est bonne aux opilations de foie & à ses autres maladies.

ELLIPSE, en géométrie, est une ligne courbe, continue, régulière, qui renferme un espace plus long que large, sur la longueur duquel il y a deux points également éloignés des deux extrémités de la longueur, lesquels tirant à un point pris, à la volonté, sur l'*ellipse*, deux lignes droites, la somme de ces deux lignes droites est égale à la même longueur. Voyez les *Mémoires de l'académie des sciences* 1703, & le *Dictionnaire de physique*, au mot *Ellipse*.

ELYCRISON, fleur qui s'appelle autrement *fleur immortelle* ; elle fleurit au mois d'Août & craint le froid.

EMAIL, verre coloré ; le verre qui sert à faire l'*email* s'appelle *cristalin*, & doit être fait avec la meilleure soude d'Alicante & du fablon vitrifiés ensemble. L'*étain* & le plomb mis en parties égales, & calcinés au feu de réverbère, font, avec ce cristalin, la principale composition de l'*email* ; les autres matières qu'on y mêle ne servent qu'à lui donner les couleurs : on distingue trois sortes d'*émaux* ; ceux qui servent à contrefaire les pierres précieuses ; ceux qu'on emploie pour les peintures en *email* ; ceux avec lesquels se font ces ouvrages agréables & curieux, dont il se fait un commerce considérable à Nevers, & qui est porté à sa dernière perfection à la manufacture royale des porcelaines de Séve ; ces dernières sont propres aux orfèvres & emailleurs sur l'or & l'argent, & les autres métaux : c'est encore avec cette sorte d'*email* que les fayanciers donnent l'éclat & le vernis

à leurs ouvrages. Les *émaux* qui imitent les pierres précieuses, & ceux pour la peinture en *émail* se fondent & se préparent par les ouvriers même qui s'occupent de ces arts, les autres *émaux* viennent de Venise & d'Hollande, la composition de ces trois sortes d'*émaux* est la même pour le fond; & n'est différente que pour leur donner le coloris ou le transparent.

Les maîtres *émailleurs*, boutonnières, patenôtiers de Paris, réunis, en 1706, aux fayanciers, couvreurs de flacons, fabriquent quantité d'*émail*; les orfèvres & joyailliers qui montent les pierres précieuses, les lapidaires qui les contrefont avec des *émaux*, & les peintres qui travaillent en miniature sur l'*émail*, & qui font cuire au feu leur ouvrage, sont compris dans le terme général d'*émailleurs*, quoi qu'en particulier ils fassent partie, les uns du corps de l'orfèvrerie, & les autres de la communauté des maîtres peintres & sculpteurs de la ville de Paris.

EMAIL, se dit aussi d'un minéral bleu réduit en poudre, purifié par plusieurs lotions dont les blanchisseuses se servent pour donner à leurs toiles & à leurs linges fins un œil bleu qui les rend plus agréables à la vue & comme plus transparents: cet *émail* entre dans la composition de l'empois bleu, le meilleur vient de Hollande, les épiciers & chandeliers en font le négoce, ceux-ci seulement en détail.

EMANCIPATION, *émanciper* quelqu'un c'est le rendre maître de lui-même & le mettre hors de la puissance d'autrui: on connoît en France trois sortes d'*émancipations*; celle des mineurs, celle des fils de famille, & celle des gens

*mainmortables*, ou *serfs* qui se fait de la manière, en la forme & aux conditions réglées par les coutumes qui la permettent.

AMBALLAGE, terme de douane; il s'entend de l'action d'*emballer* & de tout ce qui sert à emballer ou empaqueter les marchandises, comme le papier, le carton, les caisses, les tonneaux, la toile cirée, la paille, les serpillières, &c. La toile d'*emballage* est une toile grossière, forte, qui sert à emballer, différente de la serpillière, qui est une espèce de gros canevas fait de la plus mauvaise étoupe de chanvre, dont pareillement on se sert pour les *emballages*; il y a différentes manières d'*emballer* les marchandises, les unes s'emballent seulement avec de la paille & de la grosse toile, les autres dans des bannes & bannettes d'osier, ou dans des caisses de bois de sapin qu'on couvre d'une toile cirée grasse, d'autres s'emballent dans des gros cartons qu'on enveloppe de toiles cirées sèches, quelquefois sans autre couverture, mais le plus souvent avec de la paille & de la toile, dans tous ces *emballages* on coud la toile avec de la ficelle & une grosse aiguille, & on la serre par-dessus avec une forte corde qui faisant plusieurs tours de divers sens autour du ballot, aboutit à un des coins où elle est enfin liée & arrêtée; c'est à ce bout de la corde que les visiteurs ou commis des douanes mettent leur plomb. Les *emballeurs*, à chaque encogneure de la balle, ménagent des morceaux de toile qu'ils appellent des *oreilles*, qui leur servent à remuer, charger & décharger les ballots de marchandises. Les envois de choses précieuses, comme brocards, étoffes d'or

& d'argent, étoffes de soie, &c. se mettent dans des caisses enveloppées de toiles cirées avec un *emballage* au-dessus, & les marchandises grossières dans de la paille & des serpillières; les messagers, voituriers, rouliers, maîtres des coches & carrosses sont responsables des marchandises *emballées*, si par leur faute, ou manque de soin, elles se trouvent gâtées.

Il y a des *emballeurs* en titre d'office dans la ville & fauxbourgs de Paris, ils sont bourse commune, sont érigés en corps, & comme tels, ont un bureau, un syndic, d'autres officiers & une confrérie: la création de ces *emballeurs* est du commencement du règne de Louis XIV. Ils sont depuis 1719 au nombre de soixante. Ils se partagent en deux bandes; l'une est de service, pendant une semaine, à la douane, l'autre au bureau qu'ils ont établi dans la rue des Lombards, roulant ainsi alternativement de huit jours en huit jours. Il y a aussi à Lyon des *emballeurs* qui forment un corps considérable, presque par-tout ailleurs ce sont les crocheteurs & gagne-deniers qui en font les fonctions.

L'habileté d'un *emballeur* consiste à bien ranger les marchandises dans les caisses, bannettes, ou cartons, de sorte qu'il n'y reste aucun vuide, ce qui les feroit flotter les unes contre les autres: à ne point mettre de certaines marchandises contre d'autres qui les pourroient gêner ou casser, surtout quand les unes sont fragiles, & les autres dures & pesantes: à empailler, également les ballots: à les dresser quadrément, à en bien coudre la toile d'*emballage*, en y réservant autant d'*oreilles* qu'il est nécessaire, suivant leur

grosseur, & enfin à disposer également la corde avant de la serrer avec la balle.

Les *emballeurs* écrivent sur la toile d'*emballage* les numéros des ballots appartenant au même marchand, les noms, qualités de ceux à qui ils sont adressés, & les lieux de leur demeure; sur les ballots de marchandises fragiles, comme miroirs, porcelaines, ils mettent la figure d'un miroir ou celle d'un verre, ainsi du reste: les instrumens des *emballeurs* sont un couteau, une balle de bois, ordinairement de buis, une longue & forte aiguille de fer à trepointe, & de la ficelle à *emballage*.

EMBARCADERE, chez les Espagnols, sur les côtes de l'Amérique, est un lieu qui sert de port à une ville considérable avancée dans les terres, c'est dans les lieux *embarcaderos* que s'embarquent toutes les marchandises qui viennent de ces villes, & où se débarquent toutes celles qui leur sont destinées.

EMBARGO, se dit des défenses que les souverains mettent sur les vaisseaux marchands pour qu'ils ne sortent pas des ports de leurs dépendances, afin de pouvoir s'en servir, aussi-bien que des équipages dans les armemens qu'ils ont résolu de faire; c'est ce qu'on appelle en France *fermer les ports*. Les *embargo* sont très-nuisibles au commerce.

EMBARQUEMENT, se dit de l'action par laquelle on charge des marchandises dans un vaisseau: on le dit aussi des frais qu'il en coûte pour les *embarquer*. . . . . Un maître de navire doit avoir le connoissement des marchandises qu'il embarque, & un voiturier par eau la lettre de voiture de celles dont est chargé son ba-